

Reconfinement. Masque dès 6 ans, distanciation, hommage... Comment va se passer la rentrée à Caen ?



À partir de lundi 2 novembre, c'est masque obligatoire dès 6 ans à proximité et dans les écoles de Caen. Archives Ouest-France/Stéphane Geufroi

La rentrée des classes aura lieu lundi 2 novembre 2020 pour les écoliers, collégiens et lycéens de Caen. Protocole sanitaire renforcé pour lutter contre le Covid-19, port du masque dès 6 ans, hommage aux victimes du terrorisme... Qu'est-ce qui attend les jeunes Caennaises et Caennais et leurs parents en cette rentrée ?

Le reconfinement a démarré dans le pays mais pour les plus jeunes, c'est surtout bientôt la fin des vacances. Comment va se dérouler [cette rentrée si particulière à Caen ?](#)

Rentrée lundi, comme prévu

La rentrée des classes aura bien lieu lundi 2 novembre, et non mardi, [comme l'ont réclamé plusieurs syndicats](#). Cette fois, contrairement au confinement du printemps,

toutes les écoles, collèges et lycées restent ouverts. Et tous les élèves seront accueillis dès lundi, à l'heure habituelle.

Petite subtilité, il faudra penser à [l'attestation de déplacement scolaire](#), obligatoire pour accompagner et récupérer les enfants.

Des masques pour tous les élèves de primaire

Jusqu'ici obligatoire pour les enfants à partir de 11 ans, le masque devra être porté dès 6 ans. Ils sont à la charge des parents mais, assure Claude Chotteau, adjoint du Directeur académique (Dasen) du [Calvados](#), « **nous en avons suffisamment pour dépanner et pouvoir accueillir tous les enfants les premiers jours. Nous avons reçu de nombreux masques adaptés aux enfants lors du déconfinement, en mai dernier.** »

Le masque est également obligatoire, à partir de 6 ans, à proximité de tous les établissements scolaires de [Caen](#).

Des mesures sanitaires renforcées mais pas révolutionnaires

Lavage des mains, limitation du brassage entre groupes différents, aération des locaux, nettoyage et désinfection des points de contact plusieurs fois par jour... Pas de révolution dans le nouveau protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Éducation nationale. « **Ces mesures sont appliquées depuis le déconfinement**, assure Claude Chotteau. **Elles vont continuer à l'être, avec une attention très particulière sur la limitation du brassage entre groupes.** »

À [Caen](#), « **l'arrivée des élèves est échelonnée** », rappelle la Ville, pour éviter le plus possible que parents et élèves ne se croisent. Pas de changement à partir de lundi.

Dans les établissements, « **la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents en maternelle, mais ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe**, précise le protocole. **Dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible.** »

Et la cantine ?

« **La restauration scolaire sera assurée dans les écoles** », précise la Ville de [Caen](#). Pour les collèges et lycées, c'est prévu avec des aménagements possibles selon les établissements.

Garderie, centre de loisirs : ouverts

Les accueils matin et soir seront assurés, et les centres de loisirs accueilleront, comme d'habitude, les enfants les mercredis.

Une minute de silence pour tous, lundi

Lundi matin, à 11 h, tous les élèves, de la maternelle à la terminale, observeront [une minute de silence en hommage au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty et aux victimes niçoises assassinées.](#)

Élodie DARDENNE.